

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 juin 2023

VISANT À AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS PAR L'ENGAGEMENT TERRITORIAL DES
PROFESSIONNELS - (N° 1175)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS726

présenté par
M. Valletoux, rapporteur

ARTICLE PREMIER

Après l'alinéa 14, insérer l'alinéa suivant :

« c) La seconde phrase du deuxième alinéa du III est supprimée ; ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.